

Un Erasmus pour les apprentis et les enseignants

Le gouvernement veut profiter de la présidence française de l'Union européenne pour étendre les programmes de mobilité internationale vers de nouveaux publics.

A chacun son Erasmus. Vingt ans après la création des bourses de mobilité étudiantes, le gouvernement veut profiter de la présidence française de l'Union pour étendre à d'autres publics cette recette à succès. Fin juillet, Nicolas Sarkozy a annoncé la création d'une sorte de « *nouvel Erasmus* » qui concernerait des « *jeunes ruraux et des jeunes apprentis* ». « *Il n'est pas normal que la mobilité européenne soit réservée aux personnes qui ont la chance d'avoir fait des études supérieures* », a affirmé le chef de l'Etat.

En réalité, les apprentis peuvent déjà bénéficier d'un programme communautaire baptisé « Leonardo », mais celui-ci fonctionne mal. En 2008, à peine plus de 1.800 jeunes apprentis français – sur 424.000 – ont bénéficié d'une bourse. Leonardo ne pèse que 3 millions sur les 71 alloués à la France par l'Europe pour ses programmes de mobilité. Si le programme est confidentiel, c'est surtout en raison de sa complexité : le statut d'apprenti n'est pas homogène en Europe. Les établissements doivent parfois jongler entre quatre programmes pour obtenir des subventions. « *Un casse-tête administratif* », reconnaît-on à Bercy. La petite taille des CFA les

handicape aussi pour tisser des réseaux avec des établissements et des entreprises étrangères – hormis en Allemagne, destination de prédilection. Au final, Leonardo fonctionne surtout dans deux ou trois régions moteurs, comme l'Île-de-France ou les Pays de la Loire. D'autant qu'apprentis et entreprises ne se bousculent pas : les premiers parce qu'ils maîtrisent mal les langues étrangères, peu enseignées, les secondes parce qu'elles rechignent à se séparer même provisoirement de leurs recrues en cours de formation.

Trancher le sort de Leonardo

Compensation financière pour les entreprises, cours de langues... le gouvernement étudie toutes les pistes : il fera des propositions le 3 octobre lors d'une grande journée organisée par le secrétaire d'Etat au Commerce, Hervé Novelli, avec 13.000 apprentis européens. L'occasion de trancher le sort de Leonardo : dépoussiérer le programme prévu jusqu'en 2013 ou le fusionner avec Erasmus pour bénéficier de la notoriété et du capital sympathie du label étudiant ?

Le ministre de l'Education nationale, Xavier Darcos, souhaite, lui, encourager la mobilité enseignante. Moins de 2.500 professeurs partent chaque année enseigner ou travailler en Europe via Erasmus. Mais l'équation est un peu plus délicate en période de forte rationalisation des effectifs.

LAURENCE ALBERT